

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



SNPHAR



syngof



fnap



SNpeH

Communiqué Action Praticiens Hôpital - Jeunes Médecins du 25 octobre 2021

RÉTROPÉDALAGE DU GOUVERNEMENT SUR L'INTÉRIM MÉDICAL :

COMMENT AVANCER MAINTENANT ?

Action Praticiens Hôpital (APH) et Jeunes Médecins (JM) ont pris connaissance du report de l'application de l'article 33 de la loi Rist, c'est-à-dire le plafonnement de la rémunération de l'intérim médical. Ce report, comme nous l'avions anticipé, a été rendu obligatoire au vu de la réalité du terrain : pénurie de médecins hospitaliers, liée au manque d'attractivité des carrières hospitalières en particulier dans les spécialités à forte contrainte de permanence des soins.

Le ministre promet une application en 2022, « **dès que possible** ».

APH & JM rappellent :

- Qu'ils sont favorables au principe du plafonnement de l'intérim
- Que la première des mesures pour limiter l'intérim et son coût prohibitif (plus d'un milliard d'euros par an) est de garder les praticiens titulaires en poste.

De réelles mesures d'attractivité et de fidélisation doivent être prises très rapidement, comme APH et JM le clament depuis trop longtemps à la DGOS et au gouvernement.

APH & JM demandent

- **Des mesures d'application immédiates :**
 - o **La restitution de 4 ans d'ancienneté aux praticiens hospitaliers nommés avant le 1^{er} octobre 2020, lésés par la création d'une double grille salariale en septembre 2020**
 - o **Le décompte de la garde de nuit à 3 demi-journées (soit 24 heures = 5 demi-journées)**
- **Des mesures à court terme, à appliquer avant l'échéance des élections présidentielles**
 - o **Résolution du chantier de la permanence des soins : valorisation des gardes et astreintes, reconnaissance de leur pénibilité dans un compte-retraite**
 - o **Ouverture du chantier du temps de travail des praticiens hospitaliers**

- **Des mesures à moyen terme, sur lesquelles la négociation doit être ouverte avant les élections présidentielles**
 - o **Prévoyance pour les praticiens hospitaliers**
 - o **Santé au travail des praticiens**
 - o **Formation continue**

Redonnons de l'attractivité, fidélisons les PH en leur donnant envie de travailler et de rester à l'hôpital public.

C'est la seule mesure utile si le gouvernement et son ministre des solidarités et de la santé veulent réellement mettre une limite à l'intérim et aux dérives d'un marché qui ne fait que s'adapter à l'offre et à la demande.

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH
06 07 19 79 83

Yves Rébufat
Président exécutif AH
06 86 87 62 76

Anne Wernet
Présidente du SNPHARE

François Braun
Président de SUdF

Jacques Yguel
Président SPHP

Jean-Marie Leleu
Président FNAP

Emmanuel Cixous
Président du SNPEH

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH
06 76 36 56 67

Richard Torrielli
Représentant adhérents directs
Avenir Hospitalier

Yves Hatchuel
Président du SMH

Salem Ould-Zein
Président du SNPADHUE

Delphine Glachant
Présidente USP

Pascale Le Pors
Vice-Présidente SYNGOF

Abdelkrim Benchikh-El-Fegoun
Vice-président du SMH
Délégué AH Outre-Mer

Emanuel Loeb
Président JM
06 50 93 64 60

Eric Guiheuneuf
Vice-Président des
Biologistes Médicaux

Denis Cazaban
Président du Smarnu

Anne David-Bréard
Présidente du SNGC

Marie-José Cortès
Présidente SPH

Xavier Palette
Vice-Président SNBH